LES GRANDS PRIX
EXPAT COMMUNICATION

Edition 2026

REGLEMENT

I. Conditions de participation

Les Grands Prix Expat Communication sont ouverts gratuitement à toutes les entreprises, organisations publiques ou parapubliques, et associations, établies en France ou à l'international. Ces grands prix ne sont pas ouverts aux initiatives individuelles. Toute candidature peut mentionner le concours d'un prestataire ou partenaire avec lequel le projet est mis en œuvre.

II. Trois catégories de prix sont décernées

- Le prix "Conjoint friendly" : s'engager pour le conjoint expatrié
- Le prix "International au féminin" : promouvoir la mobilité des femmes à l'international
- Le prix "Management interculturel" : l'interculturel comme socle du management des entreprises internationales

III. Modalités de candidature

Une même organisation peut présenter une seule candidature pour chaque catégorie de prix.

IV. Dépôt des candidatures

- Le formulaire de candidature complété (tout formulaire incomplet ne sera pas étudié)
- Les annexes

Le dépôt de candidature se fait par mail aux adresses : contact@expatcommunication.com et adelaide.decausans@expatcommunication.com avec en Objet : Prix Expat Communication 2026

V. Dates et calendrier

Les dossiers de candidatures doivent être soumis au plus tard le jeudi 10 septembre 2026.

VI. Communication autour des projets

En participant, les organisations autorisent Expat Communication à présenter les grandes lignes de leur projet, notamment à l'occasion de la remise des prix (le 1er décembre 2026). Les projets lauréats seront présentés via les supports de communication réalisés par leurs soins qui comprendront notamment une courte vidéo, le logo de l'organisation, une brève description du projet de 500 caractères maximum. Le cahier des charges de la vidéo sera

transmis en amont par les équipes Expat Communication. Ces éléments seront relayés dans les supports de communication du projet (brochure remise aux participants, dossier de presse et site internet).

VII. Confidentialité

Les dossiers de candidature ne sont accessibles qu'aux membres du Jury, via un espace sécurisé. Les membres du Jury s'engagent à la plus stricte confidentialité quant aux informations contenues dans les dossiers. Après la remise des prix, les documents seront supprimés de l'espace de téléchargement.

VIII. Protection des données personnelles

Les données recueillies dans le cadre de la candidature sont nécessaires pour le traitement des dossiers et l'organisation du Prix. Conformément à la législation en vigueur, chaque candidat peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou d'opposition en s'adressant à : contact@expatcommunication.com.